** COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Une maison thérapeutique à Bastogne**

**Créée à l’initiative de la Province de Luxembourg, la maison thérapeutique est une structure offrant un accueil de jour à** **des personnes souffrant de troubles psychiques ou psychiatriques de longue durée.**

Depuis septembre 2016, la maison thérapeutique de Bastogne a ouvert ses portes.

Cette dernière accueille des personnes majeures présentant des difficultés d’ordre psychologique ou psychiatrique souvent présentes depuis de nombreuses années.

Ces personnes sont le plus souvent isolées, coupées du monde du travail, de la formation et même souvent de leur propre famille et de la société en général. Elles ont également, pour la plupart, connu divers séjours en hôpital psychiatriques.

Les périodes de ruptures dans la vie des usagers peuvent varier dans la durée et dans l’intensité mais sont toujours sources d’angoisse, de stress et souvent d’isolement.

**Objectif, missions de la maison thérapeutique**

L’objectif de la maison thérapeutique est d’aider la personne accueillie à réintégrer la société, tout en lui permettant de rester dans son milieu de vie habituel. Il s’agit donc d’un accueil de jour.

L’idée est de permettre aux personnes fragilisées de pouvoir partager des moments de vie, de se rencontrer, de parler, d’organiser et réaliser diverses activités ensemble : atelier cuisine, promenade, atelier d’expression, etc.

Quand on parle activités, l’objectif est de rendre les usagers un maximum acteurs de leur projet, de s’impliquer dans la programmation de ces journées.

**Pourquoi une maison thérapeutique à Bastogne ?**

Jusqu’à présent, la Province de Luxembourg comptait trois clubs thérapeutiques, quatre services de Santé mentale (Marche-en-Famenne, Arlon, Virton et Bastogne) ainsi que le Service d’accompagnement « Trait d’Union ». L’ouverture de cette nouvelle maison thérapeutique montre la volonté de l’institution provinciale d’offrir un service de proximité à sa population, celle de Bastogne et ses environs.

De plus, en province de Luxembourg, les médecins psychiatres sont malheureusement rares et souvent éloignés du lieu de vie des patients.

**Et concrètement, comment introduire une demande?**

Une personne désireuse de fréquenter la maison thérapeutique adresse sa demande à l’équipe du Service de santé mentale. Cette demande peut être formulée par la personne elle-même, par un membre de sa famille ou par un service qui l’accompagne ou encore le médecin traitant ou le psychiatre traitant.

L’équipe propose un premier rendez-vous de présentation du service à la personne concernée où la personne peut poser ses questions. Au terme de cet entretien, nous suggérons à la personne de prendre le temps par rapport à la demande et de confirmer que le service qui lui est proposé pourrait lui convenir.

Une fois son intérêt manifesté, une anamnèse est réalisée avec le demandeur seul en collaboration avec un membre(psychologue ou assistante sociale) de l’équipe thérapeutique du Service de santé mentale.

C’est lors de cet entretien que la personne va pouvoir expliquer ce qui l’amène à souhaiter bénéficier du service. Pour certaines personnes, la démarche entamée est déjà un grand pas…

C’est en équipe que nous décidons d’accueillir ou non le demandeur en analysant ensemble la concordance entre l’histoire de la personne, ses objectifs et le public ciblé ainsi que les missions de la maison thérapeutique.

**Déroulement d’une journée**

La journée s’articule autour de temps qui rythment le groupe :

* L’accueil, le matin, chacun arrivant à l’heure qui lui convient. Temps commun, communautaire, autour d’un café, du journal, de discussions sur « tout et rien », d’un jeu de cartes ou de société…

Ce temps suppose déjà pour la personne qu’elle se soit « mise en route », qu’elle se soit levée, qu’elle ait pris sa médication. Une somme de petits gestes anodins aurions-nous tendance à penser, juste un rythme quotidien, 1er pas parfois vers une réinsertion sociale ;

* Le repas : pris en commun, durant lequel les échanges se poursuivent ;
* L’après-midi : le groupe peut être occupé par une activité, toujours prétexte à être ensemble. Ces activités sont discutées avec le groupe lors de la réunion communautaire mensuelle. Cette réunion a bien entendu pour objectif d’organiser le temps du groupe pour les mois à venir mais surtout, en filigrane, de prendre ou de reprendre la parole en groupe, de soutenir et d’élaborer une pensée, d’émettre un avis personnel sur la vie de groupe et de créer des règles de vie commune.

En dehors des moments d’ouverture aux bénéficiaires, l’équipe consacre du temps, dans l’intérêt des bénéficiaires, à rencontrer le réseau, à programmer des discussions cliniques en équipe au SSM, à programmer des réunions de travail en équipe restreinte.

**Etat des lieux au 1er juin 2017**

* 17 personnes ont signé le contrat d’entrée ;
* 2 dossiers sont clôturés, les personnes étant parties vers d’autres horizons ;
* Aujourd’hui, 7-8 personnes sont présentes quand le club est ouvert ;
* 8 demandes n’ont pas aboutis, n’ont pas été jusqu’au bout de la procédure pour différentes raisons ;
* 2 demandes sont en cours ;
* 2 demandeurs ont été réorientés.

Ce qui fait un total de 29 dossiers traités depuis l’ouverture de la maison thérapeutique.

**Infos pratiques**

La maison thérapeutique ouvre ses portes le mardi et le vendredi, de 9h30 à 16h00

**Personnes de contact**

|  |  |
| --- | --- |
| **Service de santé mentale de Bastogne**  Bénédicte Legrand  Directrice administrative  Rue des Scieries, 71  6600 Bastogne  061.21.28.08  [b.legrand@province.luxembourg.be](mailto:b.legrand@province.luxembourg.be)  **Club thérapeutique**  Rue Maison Forte,1B  6600 Bastogne  0499.57.83.70  Ct.bastogne@province.luxembourg.be  **Communication**  Marie Maron  Service Social et Santé – Province de Luxembourg  Tél. : 084.84.71.26  [m.maron@province.luxembourg.be](mailto:m.maron@province.luxembourg.be) |  |